

Bonne année
2015

Bulletin municipal
n°440
janvier 2015

LAMPAUL
PLOUDALMEZEAU

Mémento

Médecin de garde : ☎ 15

Pompiers : : 18

Gendarmerie : 17

Pharmacies de garde : appeler le 32 37, du samedi 19h au lundi 9h, ainsi que les nuits de la semaine.

Secours catholique : ☎ 06.87.12.70.81 ou 06.78.50.69.18

Secours populaire : ·

02.98.44.80.43

Déchèterie Saint Roch de Ploudalmézeau : ouverte le lundi et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Le mardi et le mercredi de 14h à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 10h à 12h.

A.D.M.R : le secrétariat du service d'aide à domicile de Lampaul-Ploudalmézeau / Saint-Pabu se situe 3, rue de Kertanguy à Saint-Pabu. Ouverture : lundi et vendredi de 13h30 à 16h30 et le mardi et le jeudi de 9h à 12h.

☎ 02.98.89.84.99 ou Mme Annie DÉNIEL, LAMPAUL-PLOUDALMÉZEAU · ☎ 02.98.48.13.99

Syndicat des Eaux : 3, rue de Kertanguy. Du lundi au vendredi de 9h à 12h. ☎ 02.98.89.78.46.

R.A.I.L EMPLOI-SERVICES : Service aux particuliers et mise à disposition de personnel auprès des entreprises et collectivités. Coordonnées : 10 rue Henri Provostic 29830 PLOUDALMÉZEAU. ☎ 02.98.48.01.68 et ai.rail@wanadoo.fr

F.N.A.T.H : (Association des accidentés de la vie) Permanences juridiques en mairie de Ploudalmézeau le 3^{ème} mardi du mois de 15h30 à 16h30.

Service Social Maritime : Les permanences ont lieu à la mairie de Portsall de 10h30 à 12h (1^{er} jeudi du mois). Prochaine permanence : le 05 février. Pour toute information et pour prendre rendez-vous, contacter le 02.98.43.44.93

Antenne CLIC à la CCPI : Services à la personne pour les plus de 60 ans. Mme Patricia BOTTA MENGANT au 02.98.84.94.86.

Correspondants presse : Ouest-France : Marie-Christine PELLEN au 06.81.77.14.85 et mcpellen.of@sfr.fr
Télégramme : Emilie GICQUEL 06.63.18.37.81 et egicquel@hotmail.com

TELETHON : REMISE DU CHEQUE

La remise officielle du chèque pour le Téléthon aura lieu le :

Vendredi 06 Février à la salle communale de LAMPAUL PLOUDALMEZEAU à 18H30.

Tous les bénévoles ayant participé à cette manifestation y sont cordialement invités. Il n'y aura pas d'invitation personnelle. Cet avis tient lieu d'invitation. Une nouvelle fois, l'équipe municipale remercie tous les bénévoles de Lampaul et des différentes communes, les sponsors, sportifs, associations, écoles, artistes et tous les participants qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué au succès de cette manifestation de solidarité et de générosité.

MAIRIE

Courriel: lampaul-ploudalmezeau.mairie@wanadoo.fr

Site : www.lampaul-ploudalmezeau.fr

Ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. ☎ 02.98.48.11.28. **Fax :** 02.98.48.19.32

Permanences des élus : merci de prendre rendez-vous en mairie au 02.98.48.11.28.

ETAT CIVIL

Naissance :

- Gabriel BEGOC, 7 rue de Primauguet, né le 22 décembre 2014 à Brest.

URBANISME

Avis favorable à un permis de construire

- Mr et Mme ROUDAUT Eric, 53 route de la Plage, démolition et réhabilitation de l'habitation, le 31 décembre 2014.

COMMUNIQUÉS

Catastrophe naturelle - demande de reconnaissance au titre du phénomène remontée nappe phréatique.

Les particuliers ayant subi des dégâts liés à des inondations par remontée de nappe phréatique dans la période allant du 6 au 08 février 2014, et que leur assureur refuse d'indemniser, sont invités à se faire connaître en adressant un courrier ou un mail en mairie **d'ici le 06 février 2015.**

RECENSEMENT NATIONAL

Tous les jeunes français et françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date

anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois suivants, à la mairie, munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

QUALITE DES EAUX :

Eau de consommation humaine : Prélèvement effectué le 02 décembre 2014 : Eau d'alimentation conforme.

ASSAINISSEMENT/LAMPAUL-PLOUDALMÉZEAU :

Les travaux d'assainissement route de la Plage sont terminés. Toutes les personnes qui souhaitent se raccorder doivent préalablement solliciter une autorisation de raccordement auprès de la mairie.

R.P.A.M / PLOUDALMÉZEAU :

Permanences à Ploudalmézeau : 4^{ème} lundi du mois et tous les vendredis matin. Possibilité de me rencontrer à Porspoder les 1^{er} et 3^{ème} lundis matin du mois en prenant RDV, et à Brélès le 2^{ème} lundi matin du mois en prenant RDV également. Pour prendre RDV ou pour tous renseignements Tel : 02.98.48.09.76.

RAIL / PLOUDALMÉZEAU :

Vous êtes en recherche d'emploi. Nous vous proposons des missions diverses chez des particuliers, ou en entreprises et collectivités, tout en poursuivant vos démarches. Pour toutes informations, contactez-nous. Permanences assurées le samedi de 10h à 12h en mairie du Conquet et le jeudi à la maison de l'emploi CCPI sur Lanrivoaré. RAIL Emploi Services, 10 rue Henri Provostic, Ploudalmézeau. Ouvert du lundi au vendredi aux heures de bureaux. Tél : 02.98.48.01.68 ou ai.rail@wanadoo.fr. Site : www.rail-emploi-services.fr

INFORMATION / MSA D'ARMORIQUE :

Dépistage du cancer du col de l'utérus. Vous avez entre 25 et 65 ans ? Agissez contre le cancer du col de l'utérus en réalisant un frottis tous les 3 ans. Ce cancer est la cause de plus de 1 000 décès par an en France et environ 3 000 nouveaux cas sont détectés chaque année (données 2012). Un dépistage régulier permet de réduire l'incidence de ce cancer de plus de 90 %. **Un frottis tous les trois ans.** Le frottis de dépistage est recommandé aux femmes à partir de 25 ans. Les deux premiers frottis doivent être réalisés à un an d'intervalle. Ensuite, un frottis est indispensable tous les 3 ans jusqu'à 65 ans. Le frottis peut être effectué par un gynécologue, un médecin généraliste ou une sage femme et ce, en milieu libéral, à l'hôpital, dans un centre de santé, dans un centre mutualiste, dans un centre de planification ou, sur prescription d'un médecin, dans un laboratoire d'analyse de biologie médicale. **Une prise en charge par votre MSA.** Le coût de cet examen comprend le prix de la consultation pour le prélèvement, auquel s'ajoute un montant de 15,40 € pour la lecture du frottis. Il est pris en charge dans les conditions habituelles par la MSA. La somme restante est généralement remboursée par votre complémentaire santé. Pour en savoir plus, parlez-en à votre médecin ou consultez le site www.msa-armorique.fr, rubrique « Santé ».

SECOURS CATHOLIQUE :

L'équipe « IROISE » du Secours Catholique apporte son soutien aux personnes ou familles en difficulté. Quelques bénévoles collaborent à ce soutien en quatre étapes : L'accueil, l'écoute, l'accompagnement et l'insertion. **DANS QUEL BUT ?** Faire reculer la pauvreté, la misère, la précarité, la solitude, en apportant des aides diverses et en finançant des projets grâce à vos dons. Chaque jour nos bénévoles font face à des situations multiples d'urgence, luttent contre la misère et l'exclusion, accompagnent dans la durée les personnes en difficulté, développent et renforcent les solidarités pour aider les plus démunis à se reconstruire et à vivre dans la dignité. **QUELLES ACTIONS ?** Actions locales : aide aux personnes en difficulté. Action Internationale : appui de coopératives de femmes des quartiers périphériques de Nouakchott en Mauritanie. **OU SONT-ILS ?** Les bénévoles sont répartis sur le secteur Iroise : Ploudalmézeau, Lampaul-Ploudalmézeau, Plourin, Brèles, Plouarzel, Lampaul-Plouarzel, Lanildut, Porspoder, Landuvez, Milizac, Lanrivoare, St Renan, Guipronvel, Tréouergat, Plougonvelin, Le Conquet, Trébabu, Plouguin, Ploumoguier, St Pabu, Ouessant, et Molène. Dates et Lieux de permanence : Ploudalmézeau, le jeudi après-midi uniquement sur rendez-vous. St Renan le dernier samedi du mois de 10h30 à 11h30. Tél : 06 87 12 70 81.

COMMUNIQUÉS CCPI

Actions de la maison de l'emploi

Mardi de l'agriculture : présentation des métiers de l'agriculture et visite d'un serriste **le mardi 3 février** de 13h30 à 17h. **Information sur la Fonction publique territoriale :** information sur les métiers, l'emploi, les concours, les formations, les mutations etc. Sur RDV et en libre accès **le mercredi 4 février.** Pour tous publics : demandeurs d'emploi, salariés du privé ou du public. **Atelier de recherche d'emploi : vendredi 6 et 20 février** de 9h à 12h sur inscription (personnes inscrites à Pôle Emploi). **Rail Emploi services :** tous les jeudis de 10h à 12h. **Armée de terre : jeudi 26 février** de 14h à 16h. **Compétences clés :** en Français (jeudi) ou en bureautique (lundi et vendredi) pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés (sur prescription de pôle emploi, mission locale, cap emploi). **Simulation d'entretien : vendredi 27 février.** Renseignements : 02.98.32.47.80 / maison.emploi@ccpi.fr Retrouvez toutes les informations sur : <http://www.pays-iroise.com/services-population/maison-de-l-emploi/1362-actualites>

Actions du CLIC Iroise

Conférence sur la maladie de Parkinson animée par le Professeur Zagnoli, neurologue à l'hôpital des Armées de Brest, **le vendredi 13 Février** à 14h30 à l'espace culturel de Saint-Renan. Renseignements : 02 98 84 94 86. Le CLIC Iroise en partenariat avec les Amitiés d'Armor, la résidence Alexis Julien à

Ploudalmézeau, le Centre hospitalier de Saint-Renan et les Aînés ruraux, propose un lieu d'information, d'échanges, de soutien ou de répit. Ce groupe d'échanges, limité à 12 personnes, s'adresse aux familles d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée. Communauté de communes du Pays d'Iroise 02.98.84.28.65 / accueil@ccpi.fr Zone de Kerdrioual CS 10078 Lanrivoaré. Dès Février 2015, des rencontres seront co-animées par une infirmière bénévole et la coordinatrice du CLIC Iroise. Renseignements : 02 98 84 94 86 (**Inscription obligatoire avant le 6 février**). Retrouvez toutes les informations sur : <http://www.pays-iroise.com/services-population/coordination-gerontologique-clic>

Réservation de matériel d'animation pour l'année 2015

Toute demande de réservation de matériel d'animation doit être transmise par écrit et toujours préalablement à l'événement **avant le 21 février 2015 (délai de rigueur)** auprès de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise / Direction des Opérations et de l'Exploitation / CS 10078 / 29290 Lanrivoaré. Chaque association devra mentionner : - un bénévole référent (avec ses coordonnées complètes), la date et l'objet de l'événement Renseignements : 02 98 84 39 42 ou sevice.technique@ccpi.fr Retrouvez toutes les informations sur : <http://www.pays-iroise.com/loisirs/vie-associative/32612-aides-materielles>

Les associations peuvent annoncer leurs animations sur le site de la CCPI. Pour cela, merci de communiquer les détails de ces manifestations en mairie. Nous nous chargerons de les transmettre à la CCPI.

Les calendriers de collecte 2015 commune par commune sont en ligne

Vous pouvez télécharger le calendrier de la collecte alternée Ordures Ménagères (bac vert) / Recyclables en mélanges (bac jaune) de votre commune sur www.pays-iroise.com _Retrouvez toutes les informations sur : <http://www.pays-iroise.com/environnement/dechets/805-collecte-om-tri-cs>

Concours photos Clic/Clac !

Avis aux photographes amateurs amoureux du Pays d'Iroise ! La CCPI lance trimestriellement, lors de chaque numéro de son magazine *Iroise*, un concours photos destiné à promouvoir le territoire en lien avec le dossier. Le cliché du lauréat sera ainsi publié en page 2 du magazine, et visible sur le site internet de la Communauté de communes. D'ores et déjà, le concours du numéro 51 à paraître en avril est lancé, sur le thème « La faune et la flore du littoral » (*Vos photos, au format portrait et accompagnées d'une légende, sont à retourner pour le 10 mars à communication@ccpi.fr*). Renseignements : 02 98 32 37 76 / communication@ccpi.fr _Retrouvez toutes les

informations sur : <http://www.pays-iroise.com/magazine>

FOYER RURAL

C'est dans une ambiance décontractée que s'est tenue le vendredi 09 janvier à 20h30, l'assemblée générale extraordinaire du foyer rural, en présence de Madame le Maire, et de quelques conseillers. En effet, lors du dernier conseil d'administration, il n'a pas été possible d'élire le Président, ce qui explique cette réunion. Celle-ci a été conduite par Daniel Lénaff. Tout d'abord il a été évoqué l'activité de l'année écoulée, et il a été souligné l'importance d'intégrer de nouveaux membres au sein du CA (pour apporter un nouvel élan). Après avoir consulté l'assemblée (et proposé d'intégrer au niveau du CA de nouveaux membres), il a été procédé à l'élection du bureau : Président : Dominique Thomas, Vice-présidents : Jean Bernard Jaouen et Bernard Marec, Trésorier : Joël Roué, Trésorier adjoint : François Jacopin, Secrétaire : Philippe Girard Secrétaire adjoint : Daniel Lénaff.

SECTION BIBLIOTHEQUE

L'équipe de la bibliothèque est à la recherche de bénévoles pour les permanences du dimanche (environ 2 vacations par trimestre en binôme). Si vous êtes intéressés, adressez-vous le dimanche aux heures d'ouverture. Horaire d'ouverture : le jeudi de 13h30 à 16h et le dimanche de 10h45 à 12h15. Un grand choix de livres vous attend (album enfant, BD, roman, policier, documentaire...). Des livres édités en gros caractère peuvent également être empruntés. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

SECTION FLEUR DE L'ÂGE

Suite à la réunion du 22 janvier 2015, la date du Kig ha Farz a été arrêtée au **jeudi 12 mars 2015**. Les inscriptions seront à prendre auprès de Pascal Gouzien. Tél : 02.98.48.09.37 ou 06.63.43.96.51. Les prix sont fixés : 10 € à emporter et 12 € en salle. Les inscriptions seront closes le jeudi 05 mars. A n'en pas douter, Jeanne et son équipe nous concocteront un délicieux Kig Ha Farz.

SECTION SKI

Séjour à la neige / 31^{ème} édition

Du 14 février au 21 février 2015 À MIJOUX, Massif du Jura. La section « Loisirs Ski » du Foyer Rural, organise un séjour ski dans le Massif du JURA à Mijoux (01410). Ce séjour axé essentiellement sur le ski, se déroulera du 13 février 2015 (départ de Lampaul à 20h) au 22 février 2015 (retour à Lampaul en matinée). Le prix du séjour est de : 480 € pour un adulte, 440 € de 10 à 16 ans et 400 € pour les moins de 10 ans, Chèques vacances acceptés et comprend : transport en car avec sièges inclinables, hébergement, location de skis, encadrement restauration. Ne sont pas compris : les repas pris en cours de route, les forfaits de remontées mécaniques

et la carte de ski de fond **Inscriptions : Jean Bernard JAOUEN** 02 98 48 06 58 jean-bernard.jaouen@wanadoo.fr

AUTRES ASSOCIATIONS

BEVA E LAMBAOL

Création d'une section flamenco à compter du 01 janvier 2015 réservée aux enfants à partir de 6 ans, âge limite : 18 ans. Les cours ont lieu le mercredi à 14h30 au Foyer Rural de Lampaul-Ploudalmézeau. Les inscriptions sont prises sur place. Contact : Annie TISSOT au 02.98.36.08.85.

L'association organise une **soirée déguisée le 28 février 2015** à 20h au Foyer Rural de Lampaul-Ploudalmézeau. Repas et soirée dansante. Adhérents : 17 € et non adhérents 19 €. Inscriptions accompagnées du paiement à remettre **avant le 04 février 2015** auprès de Michel TISSOT, 5 route du Vourc'h 02.98.36.08.85, ou Catherine COTTEBRUNE, 2 route du Vourc'h 02.98.48.15.76 ou Henri GUENA, 12 route du Vourc'h au 02.98.48.04.43. Le nombre de places est limité. L'apéritif sera offert par l'association BEVA E LAMBAOL.

LE PETIT CAILLOU

Atelier à 4 mains : cuisine d'hiver :

Le prochain atelier à 4 mains aura lieu **le samedi 7 février**, de 10h30 à 13h au foyer rural de Lampaul-Ploudalmézeau et aura pour thème la cuisine d'hiver. Les ateliers à 4 mains s'adressent à des « couples » parents/enfants (4-12 ans) ou grands-parents/petits-enfants, pour favoriser les échanges enfants-adultes dans un cadre hors-maison, pour découvrir ensemble et rencontrer d'autres familles... Rappel tarif : forfait famille 25 € (+ 5 € pour les familles pas encore adhérentes). Inscriptions au 02.98.48.07.69 ou lepetitcaillou@yahoo.fr En savoir plus : <http://lepetitcaillou.infini.fr>

Veillée bocage :

Pendant 18 mois, **l'association Le petit caillou** anime le projet « Bocage, à tout âge pour le paysage », soutenu financièrement par la région Bretagne. Dans ce cadre et en partenariat avec la commune, l'association propose une veillée bocage **le lundi 23 février**. Déroulement : accueil et présentation, projection d'une partie du documentaire « La magie des haies », échanges sur « comment agir ici à Lampaul ? ». La soirée a pour but de sensibiliser à la richesse du bocage et d'inciter les habitants de la commune à s'impliquer dans le projet. Haies et talus ont en effet dramatiquement disparu du paysage lampaulais. Or, on connaît leur impact dans la qualité de l'eau et du cadre de vie, leur rôle pour la biodiversité et pour l'agriculture, sans oublier ce qu'elle peuvent fournir aux humains : bois de chauffage par exemple... Vous êtes donc tous cordialement invités : **le lundi 23 février à 20h à la salle communale**. Renseignements : 02.98.48.07.69 ou lepetitcaillou@yahoo.fr

RUGBY CLUB DE L'HERMINE

Nouveau : Tous les mercredis, M8-M10-M12 : entraînement de 14h à 15h30 au stade de Lampaul Ploudalmézeau. Toutes les infos sur <http://www.rugby-club-hermine.com> contact responsable EDR : cousinbalin@yahoo.fr
Seniors : dimanche 1 février, le Rugby Club de l'Hermine se déplace à Vitré, **dimanche 22 février**, le Rugby Club de l'Hermine reçoit Landivisiau au stade de Lampaul Ploudalmézeau à 15h00

SOCIETE DE CHASSE PEN AR BED

Un comptage de lièvres sera effectué **les 2 et 3 février**, de 20h à 23h30, à l'aide de projecteurs sous la responsabilité de la Fédération des chasseurs du Finistère.

AUTRES COMMUNIQUÉS

GOULVEN ELEGOET :

Passionné de marche nordique, Goulven Elegoët envisage de créer une association début 2015. Si cette discipline vous intéresse, contacter le au 06.18.08.00.20

ECOLE DIWAN / PLOUDALMEZEAU :

L'école DIWAN ouvrira ses portes aux familles intéressées par l'enseignement bilingue breton français **le SAMEDI 28 FEVRIER** de 9h30 à 12h30. A cette occasion, l'équipe pédagogique et l'association des parents d'élèves recevront les familles désireuses de visiter l'école et de découvrir son fonctionnement ainsi que la pédagogie qui y est mise en œuvre (à noter que les élèves seront en cours ce matin-là). Un temps d'échange permettra également aux intéressés d'aborder des questions telles que : l'intérêt du bilinguisme breton/français, comment accompagner son enfant si on ne parle pas breton, l'apprentissage de la lecture, l'apprentissage de l'anglais et toute autre question concernant l'école au quotidien. BON A SAVOIR : l'école est ouverte aux familles tout au long de l'année scolaire sur rendez-vous ; possibilité de visite chaque mardi aux heures scolaires ainsi que chaque jour de classe après 16h30. Renseignements auprès Mme Jacq-Perrot Joëlle, directrice au 02.98.48.18.30 ou 06.11.53.60.49, skol.gwitalmeze@wanadoo.fr Ecole DIWAN 3, Rue Cullompton 29830 PLOUDALMEZEAU

ALCOOL ASSISTANCE / PLOUDALMEZEAU :

Prochaine réunion mensuelle : **le vendredi 13 février** à 20h30, Halte multifonctions Ploudalmézeau. Thème : Démarrer avec des bonnes dispositions. Réunion ouverte à tous. Tél : 02 98 40 90 66/ 06 10 49 84 42.

ASSOCIATION MANIADANSE / LAMPAUL PLOUARZEL :

L'association Maniadanse (danses de société et années 80) organise une soirée dansante **le samedi 31 janvier** à partir de 21h à la salle du Kruguel, près de la Mairie de Lampaul Plouarzel. Pas besoin d'être un virtuose de la danse, cette soirée

est ouverte et adaptée à tous ! N'hésitez pas à venir passer un bon moment. Buvette, café gâteaux. Entrée : 6 €. Renseignement : 02 98 84 06 97.

L'association Maniadanse organise un vide grenier le **dimanche 1 mars** à Lampaul-Plouarzel. Organisé en intérieur, à la salle du Kruguel près de la Mairie, de 9h à 18h. Si vous souhaitez réserver un emplacement, vous pouvez vous inscrire, dès à présent. Pour tout renseignement, contacter Sylvie Breut au 02 98 84 06 90.

PERMANENCE JEAN LUC BLEUNVEN / DEPUTE :

Dans le cadre de ses permanences décentralisées, M. Jean-Luc BLEUNVEN, député, sera présent le **vendredi 6 février** prochain de 9h00 à 12h00 à la Mairie de Plouzané - Place Anjela Duval

MAISON FAMILIALE / SAINT RENAN :

La maison familiale de Saint-Renan organise le **samedi 31 janvier 2015** de 9h à 17h, un journée portes ouvertes afin de présenter ses différentes filières de formation par alternance : 50 % du temps en entreprise et 50 % du temps à la maison familiale. CAP en Services en Milieu Rural en 2 ans, Bac Pro Services aux Personnes et aux Territoires en 3 ans, Préparation aux concours paramédicaux et sociaux. Informations et renseignements au 02.98.84.21.58, par mail : mfr.st-renan@mfr.asso.fr Sur notre site : www.mfr-strenan.com

SOLIDARITE PAYSANS / SAINT RENAN :

L'association Solidarité Paysans du Finistère tiendra une permanence à Saint-Renan, salle Lully, Espace Racine le **lundi 02 février** de 14h à 17h. Cette permanence est proposée aux agriculteurs de la Communauté de Commune du Pays d'Iroise afin d'échanger sur les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. Des bénévoles de l'association seront présents pour les recevoir. Les rencontres seront individuelles et confidentielles.

LYCEE DE L'ELORN / LANDERNEAU :

Le Lycée de l'Elorn à Landerneau organise une journée portes ouvertes le **samedi 7 mars 2015** de 9h à 16h, pour présenter toutes les possibilités d'études offertes au lycée : Enseignement général : L, ES, S. Enseignement technologique : Tertiaire et Industriel (filiale Bois). Enseignement Professionnel : Tertiaire, Industriel (filiale Bois), Accompagnement, Soins et Services à la Personne.

FOIRE AUX GREFFONS / PLABENNEC :

Une foire aux greffons est organisée par Avalou Plabennec le **samedi 14 février 2015** de 10h00 à 18h00 à la salle Marcel Bouguen de Plabennec. Cette manifestation est ouverte à tout public, particulièrement aux personnes intéressées par la sauvegarde des variétés fruitières. Plus de 100 variétés de greffons de différentes espèces (pommiers, poiriers, pruniers) seront disponibles. Des portes-greffe seront proposés à la vente. Sur place des greffeurs feront des démonstrations de greffage sur les variétés choisies, l'entrée est gratuite.

INFORMATION ERDF :

Dans le cadre de notre programme d'élagage HTA 2015, je vous informe qu'ERDF a passé une commande "**INVENTAIRE**" en date du 11/12/2014 concernant des travaux d'élagage sur une ligne moyenne tension alimentant une partie de votre commune. L'inventaire est un travail de préparation obligatoire à toute opération d'élagage. Il permet d'identifier la complexité des chantiers, analyser les risques, prévenir les propriétaires et obtenir leur autorisation d'intervention. ERDF a confié ce travail préparatoire à l'entreprise Duo des Cimes de Le Drennec qui a obtenu un marché et est bien connue sur notre territoire. Cet inventaire sera terminé pour le 30 juillet 2015. A l'issue de cet inventaire une commande "**TRAVAUX**" pour exécution sera alors établie et vous sera communiquée avec le délai ferme de réalisation des travaux d'élagage. Je vous remercie par avance de réserver le meilleur accueil à notre sous-traitant dont l'action favorisera l'amélioration de la desserte en électricité de votre commune. Pour information voici la plan du réseau concerné par cette opération.

ANNONCES

- Jeune fille de 17 ans cherche enfants à garder le week-end et pendant les vacances scolaires. Tél : 06.04.44.12.31.
- Auxiliaire de puériculture garderait enfants. Contact au 07.61.36.86.11.
- Jeune femme cherche heures de ménage, de repassage ou dame de compagnie sur Lampaul-Ploudalmézeau et alentours. Accepte d'être réglée en CESU. Tél : 02.98.45.13.70. ou 06.43.04.03.12.
- A vendre kimono 130 cm 5 €. Combinaison de ski enfants et adultes plus matériel de ski, snowboard et chaussures. Tél : 02.98.89.58.03 le soir ou le midi.
- A vendre œufs fermiers. Tél : 02.98.89.58.03
- Soutien scolaire, cours de Français : cours à domicile donnés par professeur certifié (CAPES) de Lettres. Pédagogie différente, adaptée à chaque élève. Travail sur supports variés. Préparation aux examens et concours. 30EUR/heure (50% déductibles des impôts: service à la personne). Renseignements: 07.86.25.36.12, ou soutienscolaire-ploudalmezeau.fr
- Vidange du Pays des Abers, vous propose vidange de fosse septique, débouchage de canalisations et mise aux normes de vos assainissements. Alain LE GUEN au 06.80.27.71.88.
- Les serres de Gouranou vous proposent un grand choix de primevères, de plants de légumes tels que échalote, pomme de terre, oignons de Roscoff, salades... Vous trouverez aussi des filets de bûchettes pour allumer vos cheminées. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tél : 02.98.48.19.41 serres.gouranou@lesgenestsdor.org

Compte-rendu réunion du Syndicat Intercommunal des Eaux de Saint-Pabu/Lampaul-Ploudalmezeau du vendredi 19 Décembre 2014

Le **19 Décembre 2014**, à quinze heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux du Syndicat, 3 Rue de Kertanguy à Saint-Pabu, sous la présidence de M. GUEGANTON Loïc, Président.

Date de la convocation : 11 décembre 2014

Étaient Présents l'ensemble des membres du comité syndical en exercice, à l'exception de Monsieur COROLLEUR Antoine, Conseiller Général qui a donné pouvoir à M. GUEGANTON Loïc et M. LENAFF Daniel, représentant de Lampaul-Ploudalmezeau. *Monsieur Tugdual ROUZIC a été élu secrétaire de séance*

Décision modificative : Les crédits prévus au chapitre 66 « charges financières » sont insuffisants du fait de l'ouverture d'une ligne de trésorerie en juin 2014, fermée en novembre 2014, il est nécessaire de faire un virement de crédit du chapitre 67 « charges exceptionnelles » au chapitre 66 « charges financières » d'un montant de 600 euros.

Le Comité Syndical, à l'unanimité, donne son accord.

Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon (SMBL)

Le SMLB a procédé à la modification de ses statuts. Ces nouveaux statuts permettront l'adhésion des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, l'établissement de conventions entre le SMLB et des collectivités non adhérentes mais incluses dans le périmètre du schéma d'Aménagement et des gestion des eaux du Bas-Léon dont le SMLB assure la mise en œuvre, la transformation du SMLB en un syndicat composé uniquement de collectivités, du fait du retrait des Chambres Consulaires qui y siègeaient avec voix consultative. Le SIE de St Pabu/Lampaul-Ploudalmezeau, adhérent au SMLB doit se prononcer sur ces modifications. Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve les nouveaux statuts du SMLB.

Approbation de l'entrée au capital de la Société Publique Locale Eau du Ponant

Le 17 décembre 2010, Brest Métropole Océane, le Syndicat intercommunal de distribution d'eau potable des communes de Landerneau, La Roche Maurice, Plouédern et Trémaouezan, le Syndicat intercommunal d'alimentation d'eau potable de Kermorvan et le Syndicat du Chenal du Four ont créé la société publique locale (SPL) Eau du Ponant ayant pour objet social la gestion de l'eau et de l'assainissement. La SPL Eau du Ponant a vocation d'être un outil de gestion de tout ou partie des fonctions attachées au service public de l'eau pour les collectivités du Nord Finistère qui le souhaitent et ce, quelle que soit leur taille. Il s'avère opportun d'entrer au capital de la SPL Eau du Ponant et ce afin de pouvoir, si besoin, bénéficier de ses compétences (bureau d'études, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage des travaux, relation avec les usagers, service d'astreinte...). Ces prestations réalisées pour le compte du SIE pourront être confiées de gré à gré à la SPL Eau du Ponant dans le cadre de contrats dits de quasi-régie. Le SIE continuera à assumer la responsabilité de la gestion de l'eau.

Le comité syndical, à l'unanimité, approuve la participation du SIE au capital de la SPL Eau du Ponant, à hauteur de 1 action pour une valeur de 19.98 euros, approuve la désignation au sein de l'assemblée spéciale d'un représentant du SIE.

Désignation du représentant du Syndicat Intercommunal des Eaux de Saint-Pabu/Lampaul-Ploudalmezeau (SIE) à l'assemblée spéciale de la Société Publique Locale Eau du Ponant : le comité syndical, à l'unanimité, désigne M. Loïc GUEGANTON, Président, comme représentant.

Convention de mise à disposition de personnels entre le Syndicat et la commune de Saint-Pabu : Le but est de requérir des agents en cas de travaux urgents et/ou d'absence du personnel du Syndicat et de mettre à disposition de la commune de Saint-Pabu du personnel du Syndicat dans un cadre administratif légal. 1 convention sera à signer avec la commune de Saint-Pabu. Le comité syndical, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention.

Régime indemnitaire du personnel : Il est nécessaire de compléter la délibération du 12 mars 2010 concernant le régime indemnitaire : le Président propose que l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) et que l'indemnité de mission de préfecture (IEMP) soient versées aux agents titulaires et stagiaires, que l'IAT et l'IEMP soient maintenues entièrement aux taux en vigueur, en cas de congé annuel, maladie ordinaire, congé de longue maladie, congé de longue durée, accident du travail ou maternité, adoption, paternité. Les indemnités liées au travail effectif sont supprimées en cas d'absence. Le comité syndical, à l'unanimité, accepte les propositions du Président.

Renouvellement partiel du parc informatique : Il est nécessaire de renouveler partiellement le matériel informatique du Syndicat (achat d'un nouvel ordinateur, mise en réseau de 2 ordinateurs, sauvegarde des 2 PC et réparation de l'imprimante).

Trois sociétés ont remis un devis. Le comité syndical, à l'unanimité, autorise le Président à retenir le devis de la Société « Abers Informatique » pour un montant de 1411.20 euros TTC.

Achat d'un détecteur : Pour maintenir notre bon rendement du réseau, pour trouver les fuites plus rapidement, le Président informe le comité syndical qu'il est nécessaire d'acheter un détecteur. Deux sociétés ont remis un devis. Le comité syndical, à l'unanimité, autorise le Président à retenir le devis des Etablissements Junjaud pour un montant de 523.39 € TTC.

Temps partiel : Le Président propose de modifier le temps partiel : le temps partiel peut être organisé dans le cadre hebdomadaire, les quotités de temps partiel sur autorisation sont fixées à 50, 60, 70, 80, 90 % du temps complet, la durée des autorisations sera de un an. Cette autorisation sera renouvelable, pour la même durée, par tacite reconduction, dans la limite de trois ans. A l'issue, le renouvellement devra faire l'objet d'une demande et d'une décision expresses. Le comité syndical, à l'unanimité, décide d'adopter les modalités proposées.

M. Le Président, Mme La Vice-Présidente, les membres et le personnel du Syndicat Intercommunal des Eaux de Saint-Pabu/Lampaul-Ploudalmezeau vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015

Aotrou Prezidant, Intron Eil Prezidant, Izili hag implijidi an Ti an Dour Eus Sant Pabu ha Lambaol Gwitalmeze a souet deoc'h-holl o gwellan hetou evit ar bloavezh 2015